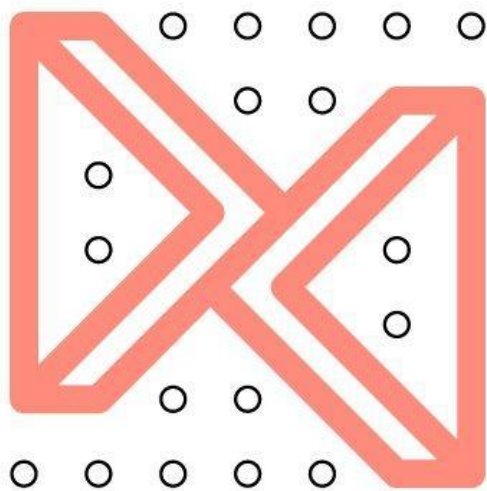


8. L'Accueil d'Urgences



accueil d'urgences

fondation sombaille jeunesse-maison des jeunes

FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA PRESTATION

Lieu	L'Accueil d'Urgences se trouve à la rue du Parc 69. Le choix d'une localisation indépendante des groupes éducatifs traditionnels a été fait afin de limiter les perturbations liées aux arrivées et départs fréquents inhérents à la mission d'un groupe d'accueil d'urgences. L'identité propre du groupe ainsi que son organisation autonome ont ainsi été renforcées.
Public	Sur indication de l'Office de Protection de l'Enfant (OPE), tout enfant ou jeune âgé de 6 à 18 ans, fille ou garçon. À l'occasion, l'accueil de fratries fera déroger à la limite d'âge minimale indiquée.
Mission	La mission de l'Accueil d'Urgences est de recevoir immédiatement tout enfant dont la situation nécessite une prise en charge rapide et temporaire et de travailler à un retour rapide dans le milieu familial ou à une orientation vers un lieu de vie adéquat. Le séjour dans ce groupe n'excède pas trois mois.
Type de suivi	L'Accueil d'Urgences offre un accueil en internat dans différents types de situations : Dépannage : en cas d'imprévu, si personne ne peut s'occuper du jeune ou de l'enfant. Protection : en cas de maltraitance, d'abus sexuel ou de négligences graves. Observation : afin de définir, voire de mettre en place, des mesures d'accompagnement et de soutien à l'enfant et à sa famille.
Capacité d'accueil	8 places
Équipe pédagogique	6 éducateurs (pour l'équivalent de 4.65 EPT) appuyés par 2 intervenants familiaux (pour l'équivalent de 0.25 EPT), en étroite collaboration avec la direction pédagogique

Dernière mise à jour : avril 2015

PORTRAIT

Nous accueillons des enfants et des jeunes dont la situation, suite à des événements graves, requiert un lieu de vie sécurisant où leurs besoins essentiels sont pris en charge dans l'attente d'une amélioration de la situation au sein de la famille. L'Accueil d'Urgences doit permettre de préserver l'intégrité physique, psychique et morale des enfants. Une fois l'enfant ou le jeune accueilli, l'équipe éducative recherche avec toutes les personnes concernées par la crise les solutions d'aide qui peuvent être proposées. Elle travaille à un retour rapide de l'enfant ou du jeune dans son milieu familial ou, à défaut, à une orientation vers un lieu de vie adéquat en fonction de l'évolution de sa situation personnelle et familiale et de ses éventuels besoins spécifiques en matière d'accompagnement.

L'Accueil d'Urgences fonctionne 365 jours par an, 24/24 heures. Une équipe de veilleurs assure une présence de nuit. Sombaille Jeunesse – Maison des Jeunes a la compétence d'accepter une admission

d'urgence en dehors des heures et jours ouvrables. Nous travaillons toujours sur l'indication préalable ou la caution *a posteriori* de l'Office de Protection de l'Enfant (OPE).

Les principales différences dans l'accueil des enfants et des jeunes par rapport aux « groupes traditionnels » s'expriment au niveau de l'admission qui peut se passer dans l'urgence, de la durée limitée du séjour, de la mission d'orientation à la sortie et de la prise en charge spécifique liée à un accueil temporaire.

Ainsi le travail de ce groupe s'articule principalement autour de trois étapes :

- L'admission
- Le séjour
- Le départ

L'admission est un moment essentiel qui demande toute notre disponibilité. Nous apportons attention, écoute et respect à l'enfant, ainsi qu'à sa famille. Nous évitons de nous placer en concurrence avec la famille et tentons, dans toute la mesure du possible, de travailler ensemble afin qu'elle puisse renouer des liens qui permettent à l'enfant de retourner dans son foyer.

Durant le temps de leur séjour, les enfants sont scolarisés à l'extérieur de l'institution. S'ils viennent de la ville, ils gardent leur classe et leurs activités d'avant, en vue de connaître un minimum de perturbations dans ces domaines. Afin de tendre à un résultat optimal, nous travaillons de manière interdisciplinaire avec les répondants de l'OPE et du Centre Neuchâtelois de Psychiatrie pour enfants et adolescents (CNPea), ainsi qu'avec d'autres personnes ou services.

Le départ est également un moment important. Nous le préparons et le marquons par un signe particulier. Si un retour dans la famille n'est pas possible, c'est avec elle et les professionnels concernés que nous proposons un autre lieu de vie en prenant en charge, le cas échéant et selon accord avec l'OPE, certaines démarches d'investigation.

La prise en charge quotidienne du groupe se déroule de la manière suivante :

- Les éducateurs assurent, par tournus, le quotidien et les permanences pour les urgences.
- Les permanences lors des week-ends et des périodes de vacances sont prises en charge par l'équipe éducative renforcée par d'autres membres du personnel éducatif de Sombaille Jeunesse – Maison des Jeunes, en collaboration avec la permanence de la direction pédagogique.
- Le service hôtelier est assuré par le personnel de maison de la Fondation.

TYPES D'ACCUEIL ET SUIVIS

Le groupe propose plusieurs types d'accueil afin de répondre aux divers besoins de placement à court terme.

Dépannage

Il s'agit d'un accueil dans une situation d'urgence due à un événement imprévu : accident, incendie, arrestation, disparition des parents, maladie, etc. Lorsqu'une hospitalisation d'un parent est prévue et que la famille n'a pas d'alternative, un placement « agendé » peut aussi être mis en place.

Protection

En cas de maltraitements, d'abus sexuels ou de négligences graves, nous accueillons immédiatement l'enfant ou le jeune et mettons tout en œuvre pour assurer sa protection et son bien-être²³. Dans la mesure du possible, nous nous servons de la crise pour comprendre la problématique du système familial.

Le travail d'intervention durant la crise requiert la collaboration active de l'OPE et du CNPea.

Observation

Un placement dans le but d'une observation peut aussi se faire dans l'urgence, mais est généralement décidé et planifié. Les objectifs de l'observation doivent être précisés lors de la demande de placement ou de l'admission. La durée du placement est également déterminée mais n'excédera pas trois mois.

Dans l'idéal, ce type de mandat requiert la collaboration de la famille et un travail interdisciplinaire au sein du réseau.

VIE QUOTIDIENNE

Les horaires de l'équipe éducative de l'Accueil d'Urgences sont élaborés de manière à offrir une disponibilité optimale aux enfants ou aux jeunes durant toutes les périodes de la journée et de la soirée. Les journées sont cadencées par les horaires scolaires. La stabilité du groupe est assurée par la présence régulière des membres de l'équipe éducative et le rythme du quotidien.

Les situations familiales et affectives des enfants ou des jeunes qui arrivent dans le groupe sont en général douloureuses et déstabilisantes. De ce fait, nous accentuons nos efforts pour développer une atmosphère calme, chaleureuse et compréhensive au sein du groupe, et ceci dans toutes les interactions que nous vivons avec les enfants et les jeunes. Pour ce faire, nous les accueillons individuellement dans ce qu'ils vivent et accompagnons les aléas de la dynamique du groupe, qui est par nature fluctuante au vu de la mission de l'Accueil d'Urgences.

Il est important que les enfants et les jeunes du groupe aient la possibilité d'exprimer par différents moyens leurs sentiments et leurs émotions face à la situation qu'ils vivent (activités créatrices, sports,

²³ Dans ces situations, la Fondation respecte la procédure cantonale décrite dans la brochure du DEF « Maltraitements et abus sexuels – Comment réagir ? », disponible à l'adresse suivante : http://www.ne.ch/autorites/DEF/SEEO/infos/Documents/6_Parents_ProtocolAbusSexuels.pdf.

relations individuelles, etc.). Une large part de la vie quotidienne est donc laissée aux interactions ludiques et sportives.

Durant les vacances scolaires, les enfants et jeunes de l'Accueil d'Urgences peuvent participer aux diverses activités organisées par l'ensemble de l'équipe éducative de Sombaille Jeunesse – Maison des Jeunes²⁴.

DÉMARCHES ÉDUCATIVES

Nous commençons par nommer un éducateur de référence et un intervenant familial qui récoltent des informations auprès de l'ensemble du pourtour social (assistant social, famille, thérapeute, école et autres). Nous fixons ensuite un premier entretien qui réunit, dans l'idéal, la famille, l'éducateur, l'intervenant familial, la direction pédagogique, l'assistant social et éventuellement le thérapeute, ainsi que d'autres membres significatifs du réseau œuvrant auprès de la famille. Lors de cette réunion, nous mettons en lumière les événements qui ont conduit au placement et fixons les objectifs de notre collaboration.

Nous cherchons également à :

- Répertorier et, le cas échéant, informer tous les intervenants du pourtour social de la famille (comportement global, santé, relations aux pairs, suivi de la scolarité, etc.).
- Évaluer les ressources du milieu familial et de l'entourage (y compris la famille élargie).
- Définir les objectifs à court terme.
- Mettre en place un type d'accueil adéquat pour répondre aux demandes de la famille et aux exigences de la situation, voire aux contraintes imposées par le cadre légal.
- Définir les rôles de chaque intervenant et mobiliser l'ensemble du réseau.

Nous poursuivons notre prise en charge avec les moyens suivants:

- Les observations quotidiennes des enfants dans le groupe.
- Les entretiens individuels hebdomadaires entre le jeune accueilli et son éducateur de référence.
- L'action des intervenants familiaux qui, parallèlement au travail d'accompagnement réalisé par les membres de l'équipe éducative, assurent le lien entre la famille et la Fondation et accueillent les parents dans ce qu'ils vivent en lien avec leur rôle de parents et l'éloignement de leur(s) enfant(s) du domicile familial.
- Les colloques hebdomadaires de groupe, et plus particulièrement les points de situation avec les professionnels du réseau durant lesquels les situations des enfants ou des jeunes et de leurs familles sont régulièrement réévaluées. À cette occasion, nous repensons notre action dans les familles, les conditions du placement et l'orientation de notre accompagnement. Ces points permettent également de définir les rôles des intervenants et de nommer, le cas échéant, un coordinateur du réseau.
- Les réunions de réseau et les entretiens avec la famille qui permettent une réflexion élargie à tous les professionnels et l'adaptation de notre intervention à l'évolution du système familial.

²⁴ Une présentation de l'Accueil d'Urgences destinée aux prestataires du groupe peut être consultée en annexe, p. LV.